

## INSCRIPTIONS

Dossier téléchargeable sur [www.arifts.fr](http://www.arifts.fr) ou disponible dans l'établissement

à partir du **8 janvier 2018**

Des réunions d'information se tiendront à l'ARIFTS :

**Site Nantais - le mardi 20 mars 2018 de 17h30 à 19h**

**Site Angevin - le lundi 26 mars 2018 de 17h30 à 19h**

présentation des orientations de la formation et de l'organisation administrative et pédagogique

### LES SESSIONS À L'INSTITUT DE FORMATION

Une équipe pédagogique restreinte pour favoriser l'accompagnement des stagiaires. Des intervenants expérimentés, formateurs et professionnels de terrain.

- ◆ Accompagnement du projet professionnel et personnel
- ◆ Méthodologie des écrits et des oraux
- ◆ Etude d'ouvrages, revue de presse
- ◆ Connaissance des métiers et réflexion sur les problématiques sociales et médicosociales
- ◆ Enquêtes et rencontres professionnelles
- ◆ Travail sur la communication, l'entretien de motivation, la dynamique de groupe

### Les temps d'immersion en milieu professionnel, bénévole ou civique

sont complémentaires à la formation et valorisent l'engagement dans le projet de formation (dispense pour les personnes en activité). Ils se font à l'initiative du stagiaire qui construit son parcours en fonction de ses choix et en lien avec le formateur référent.

Si les formateurs accompagnent la recherche de stage ou de bénévolat, la responsabilité de la recherche des lieux d'accueil revient essentiellement au stagiaire, une convention d'accueil tripartite étant alors établie par l'établissement de formation.

**Effectif : 50 places sur chaque site**

### UNE FORMATION MODULAIRE

#### ◆ MODULE 1

Accompagnement au projet personnel et professionnel et suivi individualisé, initiation à la démarche réflexive

#### ◆ MODULE 2

Culture professionnelle et questions de société

#### ◆ MODULE 3

Méthodologie de l'écrit

#### ◆ MODULE 4

Expression orale et communication

### TROIS PARCOURS

**1- Parcours complet : 300h 1455 €**

Dont 70h de stage pratique minimum

**2- Modules M1+M2 180h 980 €**

Dont 70h de stage pratique minimum

**3- Modules M3+M4 : 66h 612 €**

En option : stage pratique

travail individuel et collectif à l'institut

Rappel :

Les candidats qui se présentent aux épreuves d'admission à la formation de Moniteur éducateur et qui sont titulaires d'un diplôme de niveau IV sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Les candidats qui se présentent aux épreuves d'admission de niveau III (Assistant de Service Social, Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants et Educateur Technique Spécialisé) et qui sont titulaires d'un diplôme de travail social de niveau III, sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.